



Editorial

Nous voilà déjà dans une nouvelle décennie, de la part du Conseil d'Administration, des salariés et de moi-même nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2020 à vous et votre famille.

Pour la FDGDON 49 je souhaite une belle année pleine de projets et de réussite ! Nous allons mettre l'accent en 2020 sur la communication.

Pour cela nous avons travaillé ensemble avec les différentes commissions pour la réalisation d'un site internet mais aussi sur la création d'un gilet à l'effigie des GDON.

Le travail réalisé par les GDON et la FDGDON 49 doit être mis en avant car nous agissons ensemble pour l'intérêt général.

Notre Assemblée Générale est planifiée pour le 16 avril 2020. Ce sera l'occasion de revenir sur différents points de l'exercice écoulé. Je compte sur votre présence pour ce moment toujours constructif et convivial.

Faisons tous ensemble de cette année 2020, 366 jours de projets et d'avancées vers un environnement plus sain.

Raymond VINCENT

Président de la FDGDON 49

Rongeurs aquatiques

Les comptages des preuves captures de novembre dernier ont permis de confirmer la tendance ressentie sur le terrain, le nombre

de ragondins et rats musqués a été en augmentation plus ou moins forte selon les secteurs.

Les 199 GDON de Maine-et-Loire ont réalisé 23 200 captures dont 22 641 ragondins (+26,7%) et 559 rats musqués (+8,1%).



Cette augmentation importante du nombre de captures est multifactorielle : dynamisation des groupements pour ces nuisibles, plusieurs créations de GDON et des fluctuations de niveaux d'eaux importantes rendant ces animaux plus mobiles.

Nous allons précéder au versement des indemnités déjà reçues de certains syndicats de bassin versant, l'indemnité départementale sera quant à elle versée dès sa réception dans les prochaines semaines.

Merci de votre compréhension.

Site Internet

Un nouveau site internet est maintenant disponible ! Cette interface web a été conçue dans l'idée de répondre au mieux aux adhérents de la FDGDON 49 ; vous pourrez donc y retrouver ces informations techniques et informatives dans l'accès grand public. Les présidents des GDON peuvent quant à eux faire une demande par mail à la fédération

pour avoir un accès privé et ainsi bénéficier des modèles d'arrêtés municipaux, des informations sur leurs territoires (abaissement de barrages ...) ainsi que les coordonnées téléphoniques des GDON voisins.



Il est également possible de prendre un rendez-vous via votre interface privé.

N'hésitez pas à contacter la FDGDON 49 pour bénéficier de cet accès premium.

Assemblée Générale

La prochaine assemblée générale de la FDGDON49 se déroulera le **Judi 16 avril 2020 à la salle Beausite de St Georges sur Loire.**

Une convocation sera envoyée à chaque président de GDON courant mars.

Nous comptons sur votre présence

Frelon asiatique

Cette année 2019 a permis de confirmer que les populations de frelons asiatiques ne sont pas inépuisables.



Nous enregistrons à ce jour une diminution d'environ 50% du nombre de nids détectés en Maine-et-Loire. Ce constat se vérifie dans les autres départements.

Merci de nous retourner les nids non déclarés via le tableau ci-joint.

Nous ferons un point plus détaillé dans le prochain bulletin.

2020

Vignette adhérent

Vous trouverez ci-jointes les vignettes à distribuer à l'ensemble de vos adhérents pour cette nouvelle année.

Choucas des Tours

Le dossier de synthèse des diverses informations des comptages, dégâts et pétitions a été envoyé à la DDT en novembre dernier dans l'objectif de préparer la rencontre avec le CSRPN qui devait avoir lieu le 5 décembre 2019.

Les grèves ont eu raison de cette rencontre qui a été décalée au 16 janvier 2019.

Nous vous tiendrons au courant de la réponse qui sera formulée dans les semaines suivantes.



Appel à cotisation

Très prochainement les présidents, vice-présidents ou trésoriers de GDON (en fonction de votre souhait) vont recevoir l'appel à cotisation 2020.

Sans règlement de celle-ci nous vous rappelons que la responsabilité civile du GDON n'est pas applicable. Merci donc de faire le nécessaire.



Nouvelle adresse mail

Depuis le 1^{er} octobre dernier, nous avons changé d'adresse mail veuillez donc en prendre bonne note.

contact@fdgdon49.fr

Nouveautés 2020

Pour cette nouvelle année la FDGDON 49 propose des nouveautés à ses GDON

Le gilet de haute visibilité « GDON »



A partir de 2020, un gilet fluorescent vert est disponible. Cet outil peut avoir plusieurs utilités comme assurer la sécurité des adhérents dans le cadre de luttes collectives en zones urbaines pour être visibles des automobilistes. Ce gilet peut aussi servir dans le cadre de manifestations, il permet d'être très visible et permet une identification facile grâce aux logos avant et arrière.

Disponible en taille M, L et XL au prix de 8€.

Nouvelle gamme Produits rodenticides

Multi céréales maïs concassé avec flocon d'avoine enrichi en oléagineux (graines de tournesol)



• Spécial zone avec concurrence alimentaire.

• Molécule : Diféthialone

Seau de 5kg ou 10kg, réservé à la gamme professionnelle.

Nouveau GDON

Le nouveau GDON de Segré en Anjou Bleu a vu le jour le 1^{er} janvier 2020 suite au regroupement des 14 groupements que comptait la commune nouvelle de Segré en Anjou Bleu.

Plus de 50 personnes ont participé à l'Assemblée Générale Constitutive qui a eu lieu le 18 décembre dernier à Segré.



Le premier conseil d'administration de ce nouveau GDON a eu lieu le 28 décembre dernier, Mme Thomain a été élue présidente.

Chenille processionnaire du Pin

La campagne de traitement au Bacille de Thuringe va s'achever dans les prochains jours. Après un automne pluvieux et doux, les chenilles processionnaires du Pin se sont développées très rapidement. Le froid de ces derniers jours permet de ralentir leur développement.



Pour les arbres non traités les processions sont attendues dès que les températures dépasseront une dizaine de degrés.

La mise en place de pièges au tronc est alors préconisée avant les descentes.



Toutefois attention aux urtications (animaux de compagnies, enfants) même avec les cocons vides ou les sacs de pièges au tronc.

Pour tout renseignement
FDGDON 49

Tél : 02-41-37-12-48

Fax : 02-41-73-13-61

Mail : contact@fdgdon49.fr

Madame, Monsieur le Président,

Beaucouzé, le 29 janvier 2020

Pour la neuvième année consécutive, nous organisons une action de régulation de tir contre les corvidés.

Avant, toutes choses je vous rappelle les différences entre les trois espèces impliquées :

La Corneille noire	Le Corbeau freux	Le Choucas des tours
Niche en isolée dans les haies bocagères, Plumage noir ébène, plumes bien disposées, Bec bien emplumé, noir, Regroupement de centaines d'individus possibles (oiseaux immatures ou trop âgés), Longue vie de 20 à 25 ans (plus en captivité) <div style="text-align: right; background-color: black; color: white; padding: 5px; transform: rotate(-45deg); display: inline-block;">Classé Nuisible</div>	niche en bande dans les peupleraies, Plumage noir aux reflets violacés, plumes ébouriffées, Bec dégarni, Se déplace et vie en colonies, Vit de 15 à 20 ans, <div style="text-align: right; background-color: black; color: white; padding: 5px; transform: rotate(-45deg); display: inline-block;">Classé Nuisible</div>	Cavernicole (niche dans les pierres, églises, châteaux,...) Tête grisâtre et œil clair, Plus petit, plus rapide que les précédents, Cri caractéristique, Accompagne les corneilles et corbeaux pour s'alimenter dans les champs, Vit 15 ans, <div style="text-align: right; background-color: yellow; border: 1px solid black; padding: 5px; transform: rotate(-45deg); display: inline-block;">Classé Protégé</div>
		

Notre première phase de régulation consiste à réaliser du tir collectif. Vous avez tous repéré les zones et mobilisé les chasseurs. Il reste maintenant à passer à l'action. Effectuez le tir tous les jeudis soirs de février.

Je vous rappelle la nécessité d'intervenir. Les corbeaux dérangés vont occuper d'autres sites. Il faudra être vigilant et présent tous les jours de tir. Si vous ne possédez pas de dortoirs, postez-vous sur les axes de déplacements des oiseaux pour les tirer.

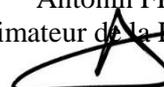
Cette action est un acte de chasse. Le permis de chasse visé et validé est obligatoire. Vous devez avoir l'autorisation du détenteur de droit de chasse. Dans les zones humides, vous devez utiliser des munitions sans plomb. La chasse est **autorisée une heure après l'heure légale** du coucher du soleil sur le chef-lieu du département (Angers) :

- Jeudi 6 février : Fin à 19H10
- Jeudi 13 février : Fin à 19H21
- Jeudi 20 février : Fin à 19H32
- Jeudi 27 Février : Fin à 19H43

Afin de valider ces actions, il nous est important d'avoir les résultats de votre opération de tir. Pour cela, je vous transmets un tableau récapitulatif, que vous nous renverrez fin février. Si vous avez rencontré des difficultés, indiquez-le dans la case « observations ».

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Antonin FREMY
Animateur de la FDGDON 49



Fiche à compléter et envoyer

Action de régulation corvidés

Commune :
Moyen de régulation: Tir,
Résultat: Décrire l'efficacité et le
nombre d'individu par espèces détruites

Date	Nombre de tireurs	Nombre de cartouches	Résultat
06/02/2020			
13/02/2020			
20/02/2020			
27/02/2020			

Observations:

Fiche à retourner à :

FDGDON 49

Parc d'activités Angers Beaucouzé- Technopole – 23, rue Georges Morel - 49070 BEAUCOUZE

Fax : 0241731361- Mail : contact@fdgdon49.fr

Communiqué – Rongeurs Commensaux

Madame, Monsieur le Président,

Les rongeurs commensaux ou rats et souris sont des animaux qui utilisent la nourriture et l'habitat de l'Homme, et de ses activités, pour se développer.

D'après la saisine de l'ANSES du 7 juillet 2012 ces rongeurs sont vecteurs ou participent à la diffusion de 13 maladies virales, 17 maladies bactériennes et 12 maladies parasitaires, toutes transmissibles à l'Homme.

Les moyens de transmission étant essentiellement par urines ou contact, il est important de réguler ces espèces.

Aussi depuis plusieurs années, la réglementation européenne vis-à-vis des biocides est de plus en plus contraignante et il est de plus en plus difficile de se procurer les produits efficaces sinon faire intervenir une entreprise de dératisation.

Une lutte collective est possible. Pour être efficace il en va de la participation de chaque habitant impacté par ces rongeurs.

Pour faciliter l'organisation nous préconisons que les personnes impactées se signalent auprès de leur mairie, puis le GDON avec un arrêté municipal propose une lutte collective de trente jours maximum.

Des produits « spécial collectivités » sont disponibles et permettent une distribution simple et rapide. Les sachets de rodenticides sont enveloppés dans des poches de 150gr.

La gamme professionnelle est destinée aux exploitations agricoles, collectivités et entreprises.

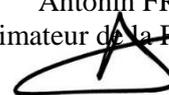
La lutte collective a pour but de traiter une vaste zone sur une courte durée. Le GDON ne peut en aucun cas poser le produit chez les particuliers au risque de la concurrence avec les entreprises de dératisation. Le GDON organise et fournit le produit à ses adhérents.

Des articles de communications peuvent être fournis par la FDGDON 49 pour une diffusion dans vos bulletins communaux

Rat noir	Rat gris (Surmulot)	Souris domestique
Longueur : 32-46 cm Espérance de vie : jusqu'à 12 ans Poids : jusqu'à 230gr Période de gestation : 23 jours Crottes en forme de noyau d'olive 	Longueur : environ 50cm avec la queue Espérance de vie : jusqu'à 2 ans Poids : jusqu'à 230gr Période de gestation : 21-24 jours Crottes en forme de noyau d'olive 	Longueur : entre 7,5cm et 10cm Espérance de vie : jusqu'à 2 ans Poids : environ 19gr Période de gestation : 20 jours Crottes allongées en forme de banane 
		

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Antonin FREMY
Animateur de la FDGDON 49

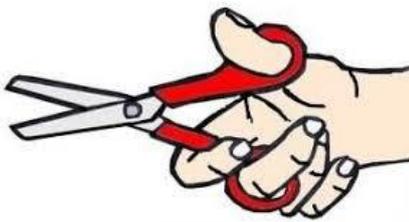




Les bonnes pratiques pour une dératisation optimale



- Le raticide et le souricide sont des **produits biocides**, le port de gants hermétiques est donc primordial avant de toucher aux sachets.
- Des gants à usage unique ou bien des **gants** uniquement dédiés à la pose de raticide devront être **utilisés** pour éviter toute dissémination de traces de produit chimique.



- Ouvrir le sachet de produit rodenticide à l'aide de ciseaux, ces derniers ne devront être **destinés qu'à cet usage**. Vous pourrez également choisir de **pointer le sachet** sur une planche de bois.
- Pour optimiser le produit il est important que l'odeur contenue dans le sachet **se diffuse**, ainsi le rongeur consommera l'appât.



- **Surveiller quotidiennement** la consommation de produit, Réapprovisionner su besoin. Au début de la lutte il est possible que les rongeurs mettent plusieurs jours à consommer le rodenticide.



- **Eviter la présence** d'enfants ou d'animaux de compagnie dans la zone concernée par les produits rodenticides. **Balisage** avec de la rubalise, **fermeture** de la zone pendant la période de traitement, **matérialisation** par des cônes de signalisation, **information** avec des affiches



- Ne pas faire vomir, ne pas boire.
- En cas d'ingestion, **contacter rapidement le SAMU** au 15 ou le **centre antipoison** au 02-41-48-21-21.
- Antidote vitamine K1.

Commune :
 Nom du GDON:
 Adresse de livraison:
 Adresse de facturation :
 N° de téléphone :

Lutte contre les rongeurs commensaux

A joindre avec la commande:

La copie de l'arrêté municipal,

La copie des certiphyto ou certibiocide pour la gamme professionnelle

- ▶ Les produits doivent être distribués dans leur emballage d'origine et ne peuvent pas être déconditionnés.
- ▶ Suite à la nouvelle réglementation la gamme amateur est dosée à 0,25ppm, la gamme professionnelle est quant à elle maintenue à 0,50ppm
- ▶ Les produits doivent systématiquement être placés dans des postes d'appâtage afin de sécuriser la lutte.

Produit	Prix TTC	Quantité	Total
Poste appâtage PVC souple	3,20 €		
Poste appâtage PVC souple sécurisé	5,00 €		
Tapette à rats et souris	1,65 €		
Plaque engluée- Rats et Souris	4,10 €		
GAMME AMATEUR ET COLLECTIVITÉ			
150 gr pâte difénacoum - Rats et Souris	5,00 €		
10 kg blé difénacoum spécial collectivité - Rats et Souris- Sachets de 25gr + Sacs	72,80 €		
9 kg pâte Diféthialone spécial collectivité - Rats et Souris - sachets de 25gr	202,00 €		
6 kg blé diféthialonne spécial collectivité - Rats et Souris - 40 sachets de 150gr	100,60 €		
GAMME PROFESSIONNELLE (uniquement aux détenteurs du certiphyto- fournir une copie)			
10 kg blé Bromadiolone- Rats	29,50 €		
20 kg avoine Bromadiolone- Souris	59,50 €		
5 kg pâte Difénacoum- Rats et Souris <i>Très appétant en concurrence alimentaire</i>	38,15 €		
10 kg blé Difénacoum- Rats et Souris	52,80 €		
10 kg bloc crochet Difénacoum- Rats et Souris <i>,Spécial zones humides</i>	99,75 €		
20 kg blé Difénacoum- Rats et Souris <i>Spécial forte infestation</i>	95,75 €		
5kg Grain Mix' Diféthialone - Rats et Souris - Sceau <i>Très appétant en concurrence alimentaire</i>	38,25		
10 kg Grain Mix' Diféthialone - Rats et Souris - Sac <i>Très appétant en concurrence alimentaire</i>	51,1		
5 kg pâte Diféthialone- Rats et Souris <i>Très appétant en concurrence alimentaire</i>	68,55 €		
6 kg Blé Tech Diféthialone- Rats et Souris	48,50 €		
10 kg Blé Tech Diféthialone- Rats et Souris <i>Spécial forte infestation</i>	49,00 €		
Pour toute commande de produit professionnel il est impératif de nous fournir un certibiocide			

Validité de l'offre : 31 mars 2020

Signature à la commande:

Date de livraison:/...../.....

Signature à la livraison:



Les produits doivent systématiquement être placés dans des postes d'appâtages afin de sécuriser la lutte.



Commune :
Nom du GDON:
Nom du demandeur:
Adresse de livraison:
Adresse de facturation :
N° de téléphone :

Matériel et intervention lutte contre les oiseaux			
Cage à pigeon	58,00 €		
Cage à pie (Octogonales 4 entrées)	75,00 €		
Cage à corbeau	60,00 €		
Location tonnfort manuel à la semaine	55,00 €		
Location tonnfort automatique à la semaine	62,00 €		
Location du pistolet d'effarouchement	25,00 €		
Rétrocession de fusée d'effarouchement	1,20 €		
Rétrocession d'amorce pour effarouchement	0,30 €		
Intervention nocturne sur dortoir	Sur devis		
Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles			
Cage 1 entrée spéciale rag peinte 80X25X25	61,10 €		
Cage 2 entrées renforcée 100X30X35	77,00 €		
Cage 1 entrée économique 77X28X28	48,00 €		
Cage 2 entrées économique 107X40X32	55,00 €		
Paire de gants de protection (Taille 10 ou 11)	7,85 €		
Lutte contre les chenilles défoliatrices			
Traitement à l'arbre	<i>Devis</i>		
Piège au tronc Ø 0-30cm	30,30 €		
Piège au tronc Ø 31-56cm	33,00 €		
Piège au tronc Ø 57-66cm	40,80 €		
Piège au tronc Ø 67-90cm	44,20 €		
Piège au tronc Ø 91-100	52,60 €		
Piège au tronc Ø 101-120cm	57,50 €		
Sac remplacement piège au tronc	5,90 €		
Bande polypropylène de remplacement	12,40 €		
Mastic supplémentaire (sac)	1,00 €		
Tube de descente de remplacement	2,98 €		
Piège à phéromone complet	42,00 €		
Phéromone processionnaire du pin	8,20 €		
Lutte contre la taupe			
Piège à taupe (fusil)	40,00 €		
Boîte de 50 cartouches pour fusil taupe	35,00 €		
Boîte de 10 cartouches pour fusil taupe	9,00 €		
Piège à taupe avec chaînette	2,30 €		
Clé de tension	6,70 €		
Intervention à l'heure Piégeage et récupération piège	Sur devis		
Intervention à l'heure PH3	Sur devis		
Autres			
 Gilet fluorescent haute visibilité "GDON" Taille : M,L,XL (à spécifier à la commande)	8,00 €		
Pour le matériel, prévoir les frais de port ou 25€ de frais de livraison			

Validité de l'offre :

Signature à la commande:

Signature
à la
livraison:



Détail lutte Frelon Asiatique

Les nids détruits lors d'un PAC avec la commune n'ont pas besoin d'être notés, ils sont déjà inventoriés, merci !

Vous pouvez évidemment annexer une liste plus exhaustive !

GDON de	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal et commune	

Si vous avez eu des frelons asiatiques sur votre commune / GDON ?							
Date de la découverte	Adresse	Type de support	Essence (pour les végétaux)	Hauteur du nid (en m)	Diamètre du nid (en cm)	Distance par rapport aux points d'eau	Détruit le (par qui ?) ou non

Remarques :